

Congrégations Romaines et spécialement le décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences. (1)

b) Ce Nous serait très agréable, si beaucoup de prêtres s'agrégeaient au Tiers-Ordre de Saint François, dont les obligations sont légères et les biens spirituels très grands et où ils pourraient puiser abondamment le pur esprit du renoncement sacerdotal.



Ce que l'on pense du Tiers-Ordre

Sa puissance

Depuis qu'ils existent, les Ordres issus du foyer d'Assise ont travaillée, l'Histoire le relate—avec une vigueur, une abnégation, une persévérance inouïe, non seulement au salut des âmes et à leur développement spirituel, mais encore à la civilisation des esprits, au progrès social sous toutes ses formes. Quelle époque n'a vu leur dévouement à l'œuvre ! Quel pays s'est passé de leurs services !

Aussi quelle action bienfaisante le Tiers-Ordre n'exercerait-il pas en notre temps de haine sociale, si les sectaires impies ne s'ingéniaient à déchristianiser les classes populaires ! Voyez : la lutte la plus importante, la plus efficace contre l'alcoolisme, c'est un capucin irlandais, le P. Mathew qui en a été l'initiateur. A Corck, au début du XIX^e siècle, sa première société de tempérance réunit 800.000 adhérents en moins de trois mois, et quelques mois après elle en comptait des millions, dans les villes d'Irlande, d'Ecosse et de toute l'Angleterre. Le P. Mathew fut ensuite appelé en Amérique. Et le pasteur Chamin ne tarda pas à déclarer que cet apôtre de la tempérance y méritait une place à part, au-dessus des politiques et des héros

A. GERMAIN.

(1) 31 jan. 1893.